

Le jardin d'éveil, c'est quoi ?

Association laïque loi 1901

1° - C'est un projet éducatif :

- ✚ Constituer d'une part une continuité du milieu familial et d'autre part un espace social par la présence d'adultes et d'enfants étrangers à la cellule familiale de l'enfant.
- ✚ Permettre un meilleur processus de socialisation à travers les nombreuses relations qui s'établissent lors des activités.
- ✚ Assurer aux parents de concilier une vie professionnelle et familiale avec l'assurance de confier l'enfant à des professionnelles formées et reconnues par les autorités compétentes.
- ✚ Le lieu d'accueil est adapté et organisé pour les besoins spécifiques et différenciés des enfants. Ainsi, ce principe d'accueil permet de réunir des enfants d'âges différents et de les faire évoluer ensemble.

2° - C'est l'enfant avant tout ! :

- ✚ L'aménagement du temps consacré aux enfants au « Jardin d'Eveil », les contenus et les activités proposés ou suscités favorisent :
 - l'instauration d'un climat affectif favorable aux enfants ;
 - l'individualisation et la formation d'une confiance en soi de l'enfant ;
 - le respect de ses besoins affectifs et de sécurité ;
 - l'autonomie progressive de l'enfant et sa capacité à affronter les situations nouvelles de manière positive ;
 - l'éveil de ses sens : goût, toucher, découverte de son corps, etc et leur expression par le langage ou toute autre activité (mime, jeux...) ;
 - le développement psychomoteur (exploitation de l'espace, motricité, apprentissage du risque...) ;
 - le respect du rythme de chaque enfant, de son enthousiasme, de ses refus ou de son opposition dans tous les aspects de la vie quotidienne (activités, repos, apprentissage de la propreté...) ;

L'enfant est placé au centre de sa propre évolution, il se construit lui-même, aidé par un environnement affectif et éducatif favorable.

3° - Au jardin d'éveil, on y fait quoi ? :

- ✚ Les enfants y sont accueillis au plus deux matinées par semaine de 9h00 à 11h00 (sauf pendant les vacances scolaires).
- ✚ Ils sont encadrés exclusivement par des assistantes maternelles agréées.
- ✚ De multiples et diverses activités sont proposées : peinture, dessin, éveil musical, gommettes, jeux d'éveil, etc....
- ✚ Une fois par mois, les anniversaires sont fêtés. A cette occasion, les enfants partagent un gâteau et un « petit cadeau » est remis à chaque enfant dont c'est l'anniversaire.

4° - Combien coûte l'adhésion des enfants ? :

- ✚ Rien ! Les activités sont gratuites.
- ✚ Le jardin d'Eveil fonctionne grâce aux subventions des mairies de Saint Martin de Boscherville, Hénouville et Quevillon, ainsi qu'avec les cotisations des assistantes maternelles.
- ✚ Les parents qui le souhaitent peuvent apporter un gâteau d'anniversaire pour leur enfant, par avance, ils en sont remerciés.
- ✚ Malgré tout, un don à l'association est toujours apprécié. Il permet de nouveaux achats pour diversifier les activités proposées aux enfants. Les parents peuvent remettre un chèque à leur assistante maternelle libellé à l'ordre du « Jardin d'Eveil ».

**Association « Jardin d'Eveil »
Coordonnées des Assistantes Maternelles**

Noms & Prénoms	Adresse (commune)	Téléphones	Courriels
BOURGAIS Eva	Saint Martin de Boscherville	Dom : 02 35 65 79 07 Port : 06 81 91 03 78	jerome.bourgais@orange.fr
COLLEY Brigitte	Hénouville	Dom : 02 32 80 16 00 Port : 06 26 04 96 52	jeanlouisbrigitte@live.fr
DELMAERE Nathalie	Hénouville	Dom : 02 35 32 99 78 Port : 06 89 53 27 51	nath.marc.delmaere@cegetel.net
FLAMBARD Aurore	Quevillon	Dom : 02 32 80 14 34 Port : 06 98 17 20 02	jonathan-caron@orange.fr
FRIGOT Catherine	Sahurs	Dom : 02 32 80 18 11 Port : 06 50 15 79 37	frigot.stephane@neuf.fr
LIOT Blandine	St Martin de Boscherville	Dom : 02 35 23 80 06 Port : 06 15 83 43 24	christopheliot0163@orange.fr
ROYER Maryelle	Hénouville	Dom : 02 35 32 03 16 Port : 06 68 20 13 93	jmmroyer@wanadoo.fr
WEYRIG Sandrine	Quevillon	Dom : 02 35 32 36 11 Port : 06 65 10 29 17	sandrine.weyrig@bbox.fr